

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N° 4501 - Lundi 13 Novembre 2023 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE NAZRA :

## Exceptée Nazra, tous les prévenus sont relâchés



Nazra au tribunal de Moroni (ph TM).

**ELECTIONS 2024**

**23 dossiers retirés  
pour l'élection  
du président de l'Union**

LIRE PAGE 3

**SOMMET AFRIQUE-ARABIE SAOUDITE**

**Azali plaide pour un siège  
de membre permanent au Conseil  
de Sécurité pour l'Afrique**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**29 Rabioul Thani 1445**

**Prières aux heures officielles**

**Du 11 au 15 Novembre 2023**

**Lever du soleil:**

**05h 34mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 08mn**

Fajr : 04h 21mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 24mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 26mn



## SOMMET AFRIQUE-ARABIE SAOUDITE

# Azali plaide pour un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité pour l'Afrique

Après l'intégration de l'Union Africaine au G20, le Président Azali, avec sa double casquette de Président de l'Union des Comores et de Président en exercice de l'Union Africaine, estime que « l'Afrique mérite également sa place de membre permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin que les pays du continent puissent jouir des mêmes droits que les autres membres, pour plus de justice et d'équité ». Un vœu exprimé vendredi dernier en Arabie Saoudite au cours du sommet Afrique-Arabie Saoudite.

Un sommet Afrique-Arabie Saoudite s'est tenu à Ryad vendredi dernier, en présence de nombreux chefs d'Etat d'Afrique et du monde arabe dont les Comores. Azali Assoumani, en tant que Président de l'Union des Comores, et Président en exercice de l'Union Africaine s'est exprimé vendredi à la tribune de ce Sommet.

C'est sous sa double casquette qu'il s'est exprimé pour plaider une place de membre permanent au du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il estime qu'après l'intégration de l'Union Africaine au G20, « l'Afrique mérite également sa place de membre permanent au sein du Conseil de Sécurité, afin que les pays du continent puissent jouir des mêmes droits que les autres membres du Conseil, pour plus de justice et d'équité ». Le locataire de Beit Salam a remercié le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saud, pour l'hospitalité réservée à sa délégation.

Pour lui, ce sommet est un rendez-vous historique qui va ouvrir une nouvelle page du partenariat entre le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Afrique, en inaugurant une nouvelle ère de coopération, dans un monde plus que jamais en quête d'équité et de justice. « Cette initiative des très hautes autorités saoudiennes de hisser ces liens de coopération avec l'Afrique à un niveau supérieur, constitue une opportunité



inégale pour nous, d'élargir les horizons de notre partenariat avec l'Arabie Saoudite, l'une des grandes puissances du monde», ajoute-t-il avant de rappeler qu'« au moment où nous nous réunissons, le monde est en pleine ébullition avec « l'Afrique confrontée au terrorisme, aux guerres fratricides et aux changements anticonstitutionnels de pouvoir, l'Europe qui regarde impuissante, le conflit russo-ukrainien, qui continue à faire de nom-

breuses victimes et des dégâts matériels immenses, et le Proche-Orient qui connaît une escalade terrifiante de la violence, avec le conflit israélo-palestinien » et que « la paix et la stabilité se trouvent compromises, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le développement durable et harmonieux, « auquel nos pays aspirent ».

Il conclut son discours en saluant « l'intégration prochaine de nouveaux pays, y compris l'Arabie

Saoudite au sein des BRICS », convaincu que ce rapprochement créera encore plus de richesses et de développement dans le monde en développement. Pour lui, l'Arabie Saoudite pourrait tirer profit pour sa part « de la mise en place de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine, dont j'ai la mission en cette année 2023 d'assurer l'accélération, pour plus d'intégration en Afrique ».

Ibnou M. Abdou

## ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE :

# L'ambassade de France à Moroni a commémoré le 105e anniversaire

La France à travers son ambassade à Moroni a célébré l'armistice de la première guerre mondiale. Cette cérémonie est considérée comme une tradition pour rendre hommage aux valeureux combattants comoriens et français ayant perdu la vie au cours de la grande guerre.

Le 11 novembre marque chaque année l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, signé le 11 novembre 1918. Et cette année marque le 105e anniversaire de l'armistice qui a mis fin aux combats de cette grande guerre. Depuis 2012, sous l'impulsion du président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy, l'hommage rendu s'étend également à tous les morts pour la France, des conflits anciens ou actuels. De cette façon, sont honorés aussi tous ceux

décédés lors d'opérations extérieures, les Opex. Lors de son allocution, l'ambassadeur de France à Moroni, François Riquier a rappelé qu'il y a « 105 ans, le 11 novembre 1918 à 11 heures du matin, c'était l'armistice entre la France et l'Allemagne. Après les autres armistices entre les différents belligérants, prenait ainsi fin un long conflit de plus de quatre ans, en tout cas sur le front de l'ouest. Car la situation de la guerre s'est prolongée à l'Est pendant encore plusieurs années ».

Conscient de cela, l'ambassadeur a poursuivi : « La première chose à faire, c'est bien sûr de rendre hommage aux valeureux combattants qui ont donné leur vie. Et je voudrais exprimer un hommage particulier aux tirailleurs comoriens. On estime que 1 300 soldats comoriens ont été recrutés lors de la Première guerre

mondiale. 129 d'entre eux sont officiellement morts pour la France ».

Lors de son intervention, le diplomate français a rappelé que les uns ont servi dans le premier bataillon de tirailleurs en somalie. Ils se sont particulièrement illustrés dans la bataille de Verdun, en contribuant à la reprise du fort de Douaumont en octobre 1916. D'autres ont servi dans le 12e

bataillon de tirailleurs malgaches ou dans d'autres bataillons de tirailleurs malgaches ou sénégalais. Ces braves soldats ont donné leur vie pour sauver une nation et en sauver d'autres nations », ajoute-t-il.

De son côté, la gouverneure de l'île de Ngazidja a montré que la paix prévale sur la guerre. « Aucune guerre locale, régionale ou bien internationale ne peut être un moyen

de résoudre les conflits », déclare Sitti Farouata Mhoudine. C'est pour cela que le discours de l'ambassadeur de la France s'est beaucoup concentré sur la concorde et la paix sociale pour dire de manière sous-entendue que la France aspire à une nouvelle ère de paix et de prospérité.

Kamal Gamal



Cérémonie de l'Armistice à Moroni.



Programme des Nations Unies pour le développement

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Consultant.e national.e en droit de l'Environnement**



Le bureau du PNUD Comores cherche à recruter un (e) Consultant (e) national (e) en droit de l'Environnement.

Les candidats spécialisés dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir télécharger les documents à partir de l'un des sites du PNUD suivant et de soumettre leurs offres dans Quantum :

Procurement notice : [https://procurement-notice.undp.org/view\\_negotiation.cfm?nego\\_id=13520](https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=13520)  
 UNGM: <https://www.ungm.org/UNUser/Notice/219015>

**Date limite de soumission des offres : Mardi 21/11/2023 à 12h00**

## AFFAIRE NAZRA :

## Exceptée Nazra, tous les prévenus sont relâchés

*Le procès sur le scandale financier dont le cerveau présumé est Nazra Said Hassani a eu lieu samedi 11 novembre à Moroni.*

*Les mandats de dépôt des personnes impliquées dans l'affaire sont levés, excepté celui de Mme Nazra. Le délibéré sera rendu le 22 novembre.*

Le procès de l'affaire qui mérite le nom de Nazragate par son ampleur est tenu samedi dernier au palais de justice de Moroni. L'audience qui a débuté

vers 10h a duré jusqu'à 20h. Appelés à s'expliquer devant les juges, les prévenus poursuivis pour escroquerie, association de malfaiteurs et détournement de fonds publics entre autres griefs, ont essayé tant bien que mal de tirer leur épingle du jeu. L'agent comptable de Comores Telecom lui, avoue avoir placé 4 millions de nos francs dans la pyramide de Ponzi. Il précise au cours de l'audience qu'il a donné cette somme en deux tranches à Nazra Said Hassani. Comme tous les autres prévenus, il nie caté-

goriquement avoir puisé dans les caisses de la société d'État pour laquelle il travaille.

S'ensuit, en termes d'importance de statut social, le receveur central des Impôts. Lui, il avoue avoir misé 51 millions de nos francs. Selon lui, une partie de cette somme provient de la vente d'un terrain. Comme pour convaincre les juges qu'il n'a aucunement utilisé les deniers publics à des fins personnelles. Bien leur en a pris, le cerveau présumé de l'affaire a toujours tenté de protéger ses « clients », répétant

à tout bout de champ qu'elle ignore l'origine des fonds placés, et que certaines déclarations contenues dans l'ordonnance de renvoi étaient « inexactes » du fait d'une pression qu'elle aurait subie de la part d'un agent du service renseignement.

Ce dernier a retenu l'attention du public puisqu'il est accusé d'avoir « forcé » Nazra à signer l'acte de vente supposée de sa maison à un opérateur économique d'origine étrangère qui a pignon sur rue. À la fin de l'audience, Mme Nazra a

annoncé que l'agent du service de renseignement a placé 140 millions de nos francs. « Je suis étonnée qu'on s'attarde sur les 51 millions [placés par le receveur central des Impôts], et non sur les 140 millions », a-t-elle dit aux juges. Les mandats de dépôt des personnes impliquées dans l'affaire sont levés, excepté celui de Mme Nazra. Le délibéré sera rendu le 22 novembre.

Andjouza Abouheir

## ELECTIONS 2024

## 23 dossiers retirés pour l'élection du président de l'Union

*Depuis le 7 novembre, Idrissa Said Ben Ahamada, président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) est à Anjouan pour des rencontres et a profité pour livrer un premier bilan satisfaisant concernant la révision exceptionnelle des listes électorales.*

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est à Anjouan depuis le 07 novembre dernier pour une prise de contact avec les membres de la CEII Anjouan. C'était l'occasion pour Idrissa Ben Said Ahamada de faire le point sur le retrait des dossiers de candidatures pour les prochaines élections de 2024. « Pour l'élection du président de l'Union, 23 dossiers ont été retirés, 16 dossiers pour les candidatures aux postes de gouverneurs à Ngazidja, 19 pour Anjouan et 16 pour Mohéli », montre-t-il.

En ce qui concerne la révision des listes électorales, le président de la CENI n'a pas caché sa satisfaction d'avoir atteint presque 70% des

objectifs fixés. « Je suis fier du travail déjà accompli. C'est la première fois dans notre pays qu'on atteint de tels résultats », avance-t-il. Parmi les réalisations, le patron de la CENI a cité les 31 991 nouveaux électeurs enregistrés. « En 2015, lors de la révision exceptionnelle des listes électorales, 25 658 nouveaux électeurs ont été enregistrés, contre 7 305 en 2018, 10 121 en 2019, et 31 991 en 2023. Ces résultats couvrent l'ensemble du territoire national. Donc je me réjouis de ce chiffre », poursuit-il.

Selon lui, si le nombre des électeurs augmente, cela signifierait aussi que le nombre des bureaux de vote va augmenter. « Nous avions 762 bureaux de vote en 2019, maintenant nous en avons 884 », ajoute-t-il, tout en précisant que désormais, aucun bureau de vote ne doit dépasser le nombre de 500 électeurs, conformément à l'article 215 du code électoral afin de faciliter le déroulement du scrutin et d'éviter le désordre et les files d'attente dans les bureaux de vote.

En s'appuyant sur le code électoral,



Président de la CENI à Anjouan.

le président se réfugie à l'article 102 qui stipule que « la CENI et le commandant des forces établissent un plan et stratégie de sécurisation des élections ». « Aujourd'hui, nous sommes déjà avertis. Il y a des per-

sonnes qui veulent aller aux élections et d'autres qui veulent empêcher la tenue des élections. Nous allons établir avec le concours de l'armée les zones à risque et élever le niveau », précise le président de la

CENI. A deux mois des élections, ce dernier annonce que 4000 copies du code électoral seront distribuées car « nul n'est censé ignorer la loi ».

Nabil Jaffar

## ELECTIONS 2024

## Natuk Mohamed, candidat du parti Ulezi à la présidentielle

*Ce samedi, Natic Mohamed Mouzaoir a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2024. Selon lui, pour sortir le président Azali Assoumani de Beit Salam, il faut aller aux élections. Il appelle les autres formations et mouvements politiques d'en faire autant.*

C'est officiel ! Natuk Mohamed Mouzaoir sera le candidat du parti Ulezi pour l'élection présidentielle de 2024. L'annonce a été faite samedi 11 novembre dernier devant ses partisans et la presse. Ce dernier dit être poussé par les conditions difficiles que vivent les comoriens mais aussi d'un bilan négatif du président Azali dans tous les domaines. « Il n'est un

secret pour personne, que rien n'a changé dans notre pays depuis 7 ans. La vie devient de plus en plus dure

pour nos compatriotes. Pour Azali et son gouvernement, la priorité reste les voyages qui conduisent à la dilap-

pidation de l'argent public », déclare-t-il.

Pour Natuk, c'est une candidature mûrement réfléchie dans l'objectif d'apporter des vraies réponses aux préoccupations du peuple comorien, une candidature qui mettra la jeunesse et la justice sociale au cœur de son projet. « Le chômage de masse des jeunes, la pauvreté qui gagne du terrain, les inégalités et les fractures sociales, la corruption, une justice inexistante sont autant de préoccupations qu'aucun des gouvernements successifs n'a pu ou su résoudre », énumère-t-il.

Face aux difficultés auxquelles font face les comoriens, il appelle les formations et mouvements politiques de participer aux élections. « Si nous voulons que le président

Azali quitte Beit Salam, nous devons aller aux élections. A ce sujet, je dois exprimer ma joie de voir que beaucoup de mouvements politiques, notamment de l'opposition manifestent leur volonté de participer aux prochaines élections », avance-t-il.

Le candidat du parti Ulezi s'est aussi exprimé sur la sécurisation des élections. Il appelle l'armée à rester dans les casernes et que l'Union Africaine et les partenaires soient vraiment associés au processus électoral. « Il doit y avoir un observateur dans chaque bureau de vote du matin au soir. Ce qui limitera les éventuelles fraudes », souligne-t-il.

Andjouza Abouheir



Natuk Mohamed se déclare candidat à la présidentielle de 2024.



## Le lycée Français International Henri-Matisse **RECRUTE** Un(e) référent(e) pour les activités périscolaires :



### \* Les Connaissances exigées :

- Excellent niveau de français à l'oral et bon à l'écrit.
- Diplôme du baccalauréat minimum ou brevet d'animateur ou d'éducateur.
- Expérience obligatoire dans le domaine de l'animation auprès de jeunes enfants ou dans une association sportive

### \* Les qualités requises :

- Dynamisme
- Initiative et réactivité pour remplacer au pied levé un animateur absent
- Responsabilité : il sera responsable d'un grand nombre d'élèves
- Organisation, rigueur et assiduité
- Communication efficiente avec les parents, les élèves, les animateurs sportifs, l'équipe.
- Capacité à rendre compte de sa mission à sa hiérarchie et à travailler en équipe
- Comportement exemplaire et être d'une loyauté exemplaire envers sa hiérarchie

### \* Ses missions :

- Accueillir, encadrer, surveiller les élèves qui fréquentent les activités périscolaires.
- Accompagner les élèves à la cantine pendant le déjeuner, les aider, les surveiller.
- Accueillir les parents et les informer efficacement.

- Tenir à jour un listing rigoureux des élèves, des retards.
- Proposer des activités variées et adaptées aux élèves accueillis.
- Devenir le référent des activités périscolaires et être reconnu dans ses fonctions.
- Tenir à jour un registre avec les absences, les retards.
- S'assurer quotidiennement de la présence des animateurs
- Assurer la sécurité des élèves pratiquant les activités périscolaires de leur arrivée à leur sortie de l'établissement

### \* Conditions :

- Poste à mi-temps
- Travail de 12h30 à 17h30 du lundi au jeudi pendant le temps scolaire soit 20 h par semaine
- CDD avec période d'essai de deux semaines.
- Conditions financières précisées lors de l'entretien.

**Envoyer votre lettre de motivation, CV et diplômes par courriel à [recrutement@ecole-matisse.org](mailto:recrutement@ecole-matisse.org) ou directement au secrétariat du lycée.**

**Date limite de réception des candidatures : jeudi 16 novembre 2023 à 17h00.**



## UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement



### MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

#### PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646)

#### AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

#### AVIS DE RECRUTEMENT ASSISTANT(E) EN PASSATION DE MARCHÉS

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) recrute pour son Agence d'Exécution du Projet (AEP), un(e) Assistant(e) en passation de marchés.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en adressant une demande par courrier électronique à l'adresse : [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com)

**Date de publication : 06 Novembre 2023**

**Date limite de dépôt des candidatures :  
24 Novembre 2023, 14h00**

#### 1. Principales missions

Sous la supervision du Responsable de Passation de Marchés (RPM), la mission de l'Assistant(e) en passation de marchés est d'assister le RPM ainsi que tout le staff du Projet, dans la planification de la passation de marchés, sa mise en œuvre, ainsi que dans la gestion et suivi des contrats. La mission doit garantir l'application et le respect du Manuel de procédures du Projet en matière de passation de marchés, du Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs, et les principes de la Passation de Marchés.

Il(elle) réalise les tâches ci-après en conformité avec les procédures administratives.

**a. Appui à la planification de la passation de marchés :**

**b. Appui à la mise en œuvre de la passation des marchés :**

**c. Appui à la Gestion des contrats :**

#### 2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

\* Titulaire d'un Diplôme Universitaire ou d'enseignement supérieur (Bacc+3 minimum) de préférence en droit, ou économie, gestion, commerce, Ingénierie,

\* Disposer de connaissances en passation de marchés en général, et des procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement

\* Disposer d'une expérience professionnelle de deux (2) ans minimum à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine.

\* Méthodique et organisé(e), rigoureux(se), et intègre

\* Maîtrise parfaite du Français à l'écrit comme à l'oral, et des outils informatiques

\* La maîtrise de l'Anglais serait un atout majeur.

(a) L'expérience dans un projet sur financement d'un Bailleur de fonds extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque mondiale est un atout ;

(b) Avoir une excellente capacité de planification, de synthèse, de communication et de rédaction;

#### 3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédié au projet à Moroni aux Comores.

#### 4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

#### 5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou du Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un

casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé avec la mention « *Candidature au poste d'Assistant(e) en passation de marchés de l'Agence d'Exécution du Projet* » seront déposés au Secrétariat de l'Agence d'Exécution du Projet PAESC, route de Salimani-Sahara-Moroni, Union des Comores, **au plus tard le 24 Novembre 2023 à 14 h 00 précises.**

#### 6. Condition d'emploi

- L'Assistant(e) en passation de marchés sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;

L'Assistant(e) en passation de marchés est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

## FOOTBALL

# Le Sélectionneur en tournée dans les îles

*Prévu au départ se tenir à Moroni, le stage des joueurs locaux s'est transformé en tournée pour le nouveau boss de la sélection comorienne. Trois jours durant, Stefano Cusin a sillonné les îles à la détection des meilleurs joueurs de notre championnat.*

"D ans un premier temps c'était de bien connaître l'équipe, c'est très important quand on entraîne une équipe. C'est toujours l'impression d'un pays, connaître la culture et son environnement direct » s'est expliqué le sélectionneur concernant cette tournée entamée par l'île d'Anjouan. Très expressif dans sa façon de travailler, le transalpin a trouvé plusieurs motifs de satisfaction lors son périple à la rencontre des joueurs du championnat des Comores.

Une satisfaction qu'il a voulu partager sur la page de la Fédération. « Deuxièmement c'était important d'évaluer les championnats, on a fait des tests physiques, tactiques et techniques pour voir potentiellement s'il y a des joueurs intéressants pour le futur » et de rajouter « je suis assez satisfait dans l'ensemble, il n'y a pas eu de doléances, l'accueil a été chaleureux

il y a eu le matériel et tout le monde était à l'heure. S'agissant des bonnes nouvelles, les tests qu'on a fait hier, il y avait quatre joueurs qui avaient des paramètres quand même, non seulement en termes de distance parcouru mais aussi en pourcentage de sprint à 30% sur la distance (10km) parcourue » parlant du test physique à Mwali.

Faut-il rappeler que les stages effectués avec les joueurs locaux rentrent parfaitement dans le cadre des missions assignés au sélectionneur par la FFC, ceci pour permettre de rehausser le niveau du championnat local mais aussi donner une chance aux meilleurs d'avoir la possibilité d'intégrer l'équipe nationale

dominée par les expatriés. « L'entraîneur de l'équipe nationale des Comores c'est pas quelqu'un qui est payé pour entraîner 25 joueurs. C'est quelqu'un qui doit apporter quelque chose pour le football local. De deux et c'est une conviction qu'il y a des talents partout en Afrique et aux Comores. Seulement il faut faire des détections sur le terrain pour les découvrir, les entraîner pour leur donner une chance et les faire partir et avoir des joueurs pour le futur. C'est la seule façon d'encourager les clubs à investir, de donner un futur à notre jeunesse » a conclu le sélectionneur.

Imtiyaz

## La Gazette des Comores Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

## Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

## Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Hadidja Abdou

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## APPEL À PROJETS

### APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Ref: COI/GPS/AMI/2023/11/001

La Commission de l'océan Indien dans le cadre de son Projet gouvernance, Paix et Stabilité lance un appel à propositions pour renforcer les acteurs dans le domaine de la prévention de crise, le processus électoral et la gouvernance démocratique à travers des actions inspirant des bonnes pratiques régionales dans l'espace de l'océan Indien.

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

- Lot 1 : prévention de crise et culture de paix
- Lot 2 : éducation civique et électorale
- Lot 3 : gouvernance démocratique

Eligibilité (aperçu) :

\* Les entités éligibles sont les organisations de la société civile formellement constituée.

\* La durée initiale prévue d'une action ne peut pas excéder 12 mois.

\* Les actions doivent être mises en œuvre dans les Etats membres de la COI.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions s'élève à 450 000 euros.

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur le site suivant :

<https://www.commissionoceanindien.org/coi-gps-ami-2023-11-001>

### Date limite :

La date limite de soumission des Notes succinctes est fixée au **11 décembre 2023 à 17 h (GMT+4)**.

Le dossier est à envoyer par email aux adresses électroniques : [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org) ; [pascal.rakoto@coi-ioc.org](mailto:pascal.rakoto@coi-ioc.org) ; Et en copie à : [gps@coi-ioc.org](mailto:gps@coi-ioc.org)

Avec comme objet :

« **Appel à Projet-COI-Gouvernance, Paix, Stabilité : COI/GPS/AMI/2023/11/001** »

### Session d'Information :

Une session d'information sera organisée en ligne le 13 novembre 2023 à 14 h (GMT+4).

Inscription obligatoire : <https://bit.ly/gps-aap-inscription>

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement


 MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET  
 ET DU SECTEUR BANCAIRE

 -----  
 Secrétariat Général


Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

 Unité de Gestion de Projet (UGP)  
 N° CKM 1107 01 R/CKM 1107 02 S

## SERVICES DE CONSULTANT

Manifestations d'Intérêt

Date de l'avis : 03 Novembre 2023

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer le présent marché « **Recrutement d'un cabinet en charge de l'audit/étude sur l'architecture réseau du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB)** »

Les sites concernés se situent à Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux cabinets nationaux ou internationaux éligibles, disposant d'une expertise multiple dans les domaines ci-après : (i) Architecture réseau, (ii) Administrateur réseau (SD WAN) et (iii) sécurité réseau ; afin d'assurer les missions suivantes : **Audit/étude sur l'architecture réseau du MFBSB**, détaillées en vue de la mise aux normes du système informatique du **MFBSB**. La mise en œuvre de cette activité sera conduite sous la supervision du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire en liaison avec le Centre Informatique.

L'Unité de Gestion qui est chargée de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) invite les firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats éligibles intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils peuvent justifier qu'ils possèdent des qualifications requises, les références de prestations récentes et similaire (documentation, référence de prestations similaires, etc).

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr> .

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction:

\* De l'ampleur des Marchés : Seront notamment considérés les marchés supérieurs à **5 millions de francs comoriens**.

\* De la nature des Services : **Audit/étude sur l'architecture réseau**.

\* Expérience générale : **10 ans au minimum**.

\* Expérience spécifique du Consultant dans le domaine : **7 ans au minimum**

\* Les points forts et les points faible du consultant (**expérience similaire dans la région de l'océan Indien, avec les partenaires au développement...**).

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera une liste restreinte de 4 à 6 candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il demandera d'envoyer leurs propositions technique et financière pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses cidessous au plus tard, **le Vendredi 24 novembre 2023 à 10 h 30min (heure de Moroni – Comores)**-  
**Email** : [coordination.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordination.pagfcomores@gmail.com), [coordon.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordon.pagfcomores@gmail.com)/copies à [coordon.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordon.pagfcomores@gmail.com) et [rpm.pagfcomores@gmail.com](mailto:rpm.pagfcomores@gmail.com).

Les Candidats intéressés peuvent obtenir toute information supplémentaire à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : **Du lundi au jeudi, de 8h00 à 15h30 (heure locale) et le vendredi, de 8h 00 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF  
 Monsieur Ahamada Ali Mmadi Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire  
 Place de l'indépendance  
 Unité de Gestion du Projet  
 BP : 324 Moroni  
 Moroni - Union des Comores  
 Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09